

De l'Adme la "Dem." !

Voilà M. Pelletier ! Sans étude de marché préalable, d'emploi et dans l'urgence imbécile, l'immobilité en Vallée de Chevreuse était votre échec. Aujourd'hui c'est bien le cas. La société Clem retire ses voitures électriques et il nous reste ces affreuses bornes qui ne sont jamais utilisées. Ce samedi 8 octobre 2016, vous étiez triomphant sur cette estrade avec Valérie Pécresse, l'Adme, le Préfet, les élus de la CCHVC, temple pharaonique de l'autosatisfaction, en ce matin frisquet. Depuis le début, ça ne sentait pas bon cette affaire et aujourd'hui c'est bien 600 000 € qui disparaissent comme une bulle de savon au soleil. Au moins, avec vous M. Pelletier, on sait ce que vous faites de notre pognon. Sans compter l'argent investi par la Région dans le capital de la société Clem. Une seule réponse à un tel fiasco financier : DÉMISSION !

(Im)mobilité ? Alors qu'à tous les niveaux de l'état et de la région on nous parle de Plan Mobilité, qu'en est-il en Chevreuse et dans notre CCHVC ? Toujours aussi peu de bus pour desservir le Rhodon et les quartiers les plus éloignés du centre, une et une seule piste cyclable digne de ce nom, pas de navettes vers le centre pour les personnes à mobilité réduite... Des parkings de plus en plus grands, de plus en plus pleins... Et pour cause !

Le sourire de la crmire Depuis longtemps la Commune possède un terrain de 4 046 m² à l'angle de l'allée des Tilleuls et de la rue de Versailles. Le terrain contigu de 4 552 m² appartient à un propriétaire privé. Les deux sont réservés pour du logement social. Le propriétaire ne veut pas vendre son terrain pour du logement social et le projet du promoteur sur l'ensemble des deux terrains est de 37 logements dont 12 logements sociaux (simple respect de nos règles d'urbanisme). En résumé, sur un terrain communal de 4 046 m² qui, dans l'absolu, permet 2 000 m² d'emprise au sol et 16 m. de hauteur sur 4 étages soit 8 000 m² de plancher on ne produit que 12 logements sociaux. Quel intérêt pour la Commune ? C'est une mauvaise farce ! C'est tout bénéfice pour le promoteur et le propriétaire qui vend le terrain. On va donner, en plus, 200 000 € de surcharge foncière au bailleur social qui va gérer les logements sociaux. Pour eux, la Commune de Chevreuse est "royale au bar". Ils ont le beurre, l'argent du beurre et...

Chevreuse citoyen - Emmanuelle Delqué-Kolic - Didier Lebrun